



Politique

D'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Les demandes de remboursement pour l'annulation d'une inscription devront être présentées **par écrit** au Club au plus tard **une semaine avant le début de la saison** à l'adresse : info@soccer-magog.com.

Dans tous les cas, les frais d'administration et d'affiliation de 60\$ sont non remboursables.

Dans certaines situations (maladie, blessure, membre des catégories U4-U5), le club peut proposer un crédit au dossier du membre pour la saison suivante.

POLITIQUE RÉVISÉE ET APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08-08-2023

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 14h à 18h.
Toujours appeler avant de vous déplacer.



CLUB DE SOCCER MAGOG
54 rue Letendre, Magog J1X 4G7
info@soccer-magog.com (819)843-0914

